

DELIBERATION 2015-134

LE VINGT SIX FEVRIER DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT FEVRIER DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - Mme OMS ML. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - Mme MAUREL P. - M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. - M. VERNAY P. - M. DE BOISGELIN P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PETIT E. procuration à M. FONTVIEILLE - M. PAINTRAND JF. procuration à Mme VESSIOT - M. MARTIN-LAVAL B. procuration à Mme GUIRAUD - Mme AURIAC A. procuration à M. MERLIN - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY.

ABSENTS : - M. DELON A. - Mme ESCRIG C. -

Madame Sophe VAQUIE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : COMPTE-RENDU DU RAPPORT ANNUEL DE CONTROLE DES CONCESSIONS D'ELECTRICITE

Conformément aux dispositions de l'article L-2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et des cahiers des charges de concession, Madame le Maire met à la disposition des Conseillers Municipaux le rapport d'activité des concessions d'électricité pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND** acte du porter à connaissance du rapport d'activité des concessions d'électricité pour l'année 2012 ;
- **DIT** que le dossier est mis à la disposition du public conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour Extrait Conforme,

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole



